

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Direction Juridique, Statutaire et Réglementaire

Affaire suivie par : Benjamin SEROR

Tél : +33(0)4 89 15 10 90

Mail : direction-juridique@univ-cotedazur.fr

DJSR N° 62/2021

LE PRESIDENT D'UNIVERSITE COTE D'AZUR,

Vu le Code de l'Education,

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,

Vu l'élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur lors du conseil d'administration en date du 9 janvier 2020,

Vu le procès-verbal du conseil de l'Institut NeuroMod en date du 3/5/2021 proposant les noms de Mme REYNAUD-BOURET en tant que directrice et de M. MUZY en tant que directeur-adjoint,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Madame Patricia REYNAUD-BOURET est nommée Directrice et M. Alexandre MUZY, Directeur-Adjoint de l'Institut NeuroMod.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera consultable de manière permanente au sein de la direction juridique de l'Université.

ARTICLE 3 :

Le Directeur Général des Services d'Université Côte d'Azur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nice, le

17 MAI 2021



Le Président d'Université Côte d'Azur,

Jeanick BRISSWALTER

Copie :
M. Le Recteur
Intéressé.e.s